

Paris, le 12 décembre 2023

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
***Président de la République***  
**Palais de l'Élysée**  
**55, rue du Faubourg Saint-Honoré**  
**75008 Paris**

Monsieur le Président de la République,

Le 18 octobre 2022, l'Uniopss et ses adhérents nationaux vous faisaient parvenir un courrier sur la situation du secteur associatif des solidarités et de la santé. Notre réseau, première organisation de la santé et des solidarités, de l'animation et du lien social par son ancrage territorial et sa transversalité, avec ses adhérents nationaux ici cosignataires, unit et représente les associations et fondations qui accompagnent les personnes vulnérables, qu'il s'agisse de mineurs à protéger, de jeunes enfants, de personnes âgées, malades, en perte d'autonomie, en situation de handicap, placées sous-main de justice ou encore en voie d'exclusion, et cela à tous les âges de la vie.

Nous pointions, dans notre démarche :

- La fragilisation de notre secteur non lucratif qui agit pour beaucoup pour le compte des pouvoirs publics mais sans que les financements ne suivent alors qu'augmentent les coûts des dépenses contraintes du fait de l'inflation, mais aussi celles induites par le respect de nouvelles réglementations ;
- La pénurie des métiers de l'humain qui fragilise grandement le fonctionnement de nos organisations, oblige à avoir un recours à l'intérim coûteux et déstabilise les équipes en place et les personnes accompagnées ;
- L'exigence du versement rapide et effectif du Complément de traitement indiciaire de 183 euros net par mois à l'ensemble des salariés concernés par les annonces faites lors de la Conférence des métiers du 18 février 2022 par Jean Castex, alors Premier ministre ;
- La nécessité d'ouvrir cette prime à l'ensemble de nos salariés qui participent toutes et tous à l'accompagnement et à l'accueil des personnes vulnérables alors que certains en sont exclus, comme les personnels des SIAO et du 115, les intervenants socio-judiciaires, ou encore ceux œuvrant dans le champ de la prévention alors que ces « *Oubliés du Ségur* » remplissent pourtant des fonctions essentielles ;
- La nécessaire revalorisation des carrières et des métiers par des enveloppes budgétaires définies et sanctuarisées dans la durée de la part de l'État et des départements.

Depuis, la plupart des points sur lesquels nous vous alertions n'a pas connu de débouché positif concret, alors que nous avons participé à de nombreux Conseils nationaux de la refondation thématiques et à plusieurs concertations en tous genres, pendant plusieurs mois, qui devaient permettre de nouer des dialogues constructifs favorables à l'écoute des acteurs de terrain.

Nous saluons certaines décisions récentes comme l'annonce d'une loi de programmation sur l'autonomie qui devrait être adoptée courant 2024 et nous nous impliquerons dans la préparation de son contenu, mais elles ne permettent pas de répondre rapidement à la hauteur des enjeux.

En effet, un an plus tard, la situation des organisations de notre secteur des solidarités et de la santé s'est largement détériorée. Par ce courrier, nous souhaitons ensemble porter auprès de vous un cri d'alarme sur le devenir de nos associations pour lesquelles le manque de visibilité sur le soutien des décideurs publics à leur égard les met dans une situation plus que périlleuse, ainsi que sur la situation des salariés de nos associations.

Nous voulons tout d'abord insister auprès de vous sur un point : tous les secteurs des solidarités et de la santé sont atteints et sur tous les territoires de notre pays. En quelques jours, nous avons recueilli plusieurs centaines de témoignages de responsables associatifs qui sont tous concordants : nos associations ne meurent pas toutes, mais toutes sont frappées !

Il ne s'agit pas ici seulement de vous inviter à réagir face à la mise en danger de la forme d'exercice particulier que notre pays s'est choisi en confiant très majoritairement la mise en œuvre de l'action publique des solidarités à des associations, fondations ou mutuelles, même si nous pensons que notre exercice non lucratif protège de certaines dérives connues encore récemment.

Mais, nos établissements et services, asphyxiés budgétairement, qui arrêtent ou diminuent leurs activités, ce sont aujourd'hui, très concrètement des personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs, en établissement ou au domicile, auxquels elles ont droit. L'affaiblissement de notre secteur a ainsi un effet délétère sur l'accompagnement et l'accueil des personnes en situation de vulnérabilité. Son affaissement, si aucune mesure structurelle n'est engagée, mettrait en péril l'accompagnement d'une large partie de la population.

En effet, si demain, par défaut de capacité de réponse d'acteurs publics ou privés non lucratifs, le secteur commercial dans notre domaine se développait sans limite, cela amènerait à une segmentation sociale de la réponse et, de fait, au non-respect des droits fondamentaux des personnes qui sont la source première de notre engagement.

Concernant les professionnels exerçant dans les métiers de l'humain, les ministres présents le 5 décembre dernier pour se voir remettre le Livre Blanc du Haut Conseil du Travail Social, ont tous rappelé le rôle fondamental de ces salariés dans la cohésion sociale du pays. Ces paroles fortes, nous les partageons évidemment. Mais, il s'agit maintenant de leur donner des contenus tout aussi forts et tangibles.

En effet, depuis presque deux ans, des revalorisations salariales sont opérées de façon fragmentée au coup par coup. Elles laissent de côté un nombre conséquent de ces professionnels et créent ainsi de fortes tensions sociales et des interrogations pour beaucoup d'entre eux, sur la poursuite même de leurs engagements, qu'il s'agisse de professionnels agissant directement auprès des personnes comme de cadres dirigeants.

Donner du sens au métier passe, outre les salaires, par une qualité de vie au travail permettant à coup sûr d'être bienveillant auprès de la personne accompagnée, favorisant l'écoute et son pouvoir d'agir. Tout cela passe aussi par des taux d'encadrement conforme à ces attentes et donc des moyens que les fonds propres de nos associations sont incapables d'engager, quand ces derniers existent encore et que leur budget est d'année en année déficitaire.

Aujourd'hui, nous revendiquons auprès de vous cette fierté de prendre soin, dans une société en tensions. Nous revendiquons notre engagement autour de la primauté de la personne, quand ces valeurs sont fragilisées par les porteurs de haine et de repli sur soi.

Nous nous adressons à vous car il est nécessaire que vous vous exprimiez sur ce sujet, donniez des perspectives à la nation pour signifier que l'action sociale, médico-sociale et sanitaire, ce *prendre soin* parfois galvaudé n'est pas un coût, mais un investissement majeur pour la société, permettant à chaque citoyen de voir sa place reconnue et donc qu'ils et elles puissent participer au développement de notre pays.

Dans une période d'incertitudes, de changements majeurs face au défi climatique, de guerres et de terrorisme, nos associations ont des valeurs fermes et solidement ancrées reconnues et utiles à la nation. Mais, nous avons besoin d'être sécurisés dans notre exercice et confortés dans notre avenir alors que nous portons le poids moral, légal, budgétaire et organisationnel d'accueillir et d'accompagner dignement, et cela pour le compte de l'État et des départements.

Ainsi, alors que les négociations conventionnelles de branche sont en échec, nous avons besoin que des perspectives claires et pluriannuelles soient données pour la revalorisation des métiers de l'humain, en situation de sur-place depuis deux ans, et qu'un cadre de travail soit défini, comme devait l'être le Comité des métiers socio-éducatifs promis pour l'année.

Nous vous sollicitons, Monsieur le Président de la République, pour être ensemble reçus afin de vous présenter les réalités concrètes décrites dans ce courrier et vous proposer ce qu'il nous semble nécessaire afin de tenir les engagements que nous devons aux personnes vulnérables.

En étant ainsi à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de nos salutations les meilleures.



Daniel GOLDBERG

Président



Aïcha KORAICHI

Présidente



pour tous, toute la vie, partout

Marie-Josée Daguin

Présidente



Camille SPIRE

Présidente



Roland DYSLI

Président



Pascale RIBES

Présidente



**ANAMA AF**  
/// Accueillons-ensemble

Marie Noëlle PETITGAS

Présidente



Nicolas TRUELLE

Directeur général

Jacques DONZE

Président



Bernard BASSET

Président



Marielle THUAU

Présidente





Sr Marie-José VILLAIN

Supérieure Générale

La Congrégation des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve,



Bertrand GAUTHIER

Président

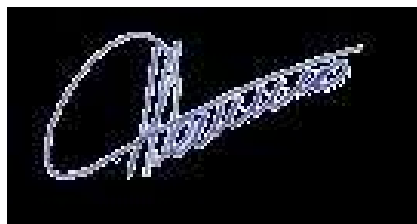


LES DIACONESSES  
DE REUILLY



Pasteur Jean-Charles TENREIRO

Président



Philippe DUVERGER

Président

Marie-France EPRINCHARD.

Présidente



Pascal BRICE

Président



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité



Jean-Michel DELILE  
Président



Philippe MALPHETTES  
Président



Tarik TOUAHRIA  
Président



Jean-François DESCLAUX  
Président



Isabelle RICHARD  
Présidente



Christine MEIGNIEN  
Présidente de la Fédération



Léonard NZITUNGA

Président



Claudette BRIALIX

Présidente



François BAUDIER

Président



Raphaël DIAZ

Directeur général





Reconnue d'utilité publique

Dominique COUDREAU

Président



Najat VALLAUD BELKACEM

Présidente



Alain RIBAGER,

Président



L'AUDACE SOLIDAIRE

Laurence HYVERNAT

Présidente



Jean GAEREMYNCK

Président



Philippe CREPPY

Président



Dr Florence RIGAL

Présidente



Jean-François GUTHMANN – Président



Fernand VANOBERGHEN

Président

**PETITS FRÈRES  
DES PAUVRES**

Non à l'isolement de nos aînés



Anne GENEAU

Présidente



Véronique DEVISE

Présidente



Daniel BARROY

Président

**UFCV**

Michel LE DIREACH

Président



Union Nationale de l'Aide, des Soins  
et des Services aux Domiciles.

Marie-Reine TILLON

Présidente



Olivier RIGAULT

Président



Jean-Michel DAVID  
Président



Claude GARCERA

Président